

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE DE SALABERRY
MARDI 25 MARS 2025
18H30

Représentants des parents : Mesdames Isabelle Dufort, Carole Tremblay
M. Jonathan Lafranchise

Représentants des enseignants : Mesdames Annie Savaria, Katia
Chartrand et Lori Masson (stagiaire)

Représentant du Service de garde : Madame Sophie Crevier ; absente

Membre de la direction : Madame Marie-Claude Huard

Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée à 18h34
2. Mot de bienvenue : En l'absence de M. Sallio, Mme Nault souhaite la bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ; adopté par Mme Annie Savaria
Nous rediscutons du fait que la régie interne du SDG doit être adoptée. Toutefois, Mme Crevier absente et ce point sera remis au prochain CÉ. Nous reparlons brièvement des coupures concernant les sorties culturelles qui n'ont pas encore été planifiées.
4. Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 25 février
Adopté par Mme Carole Tremblay

PAROLE AU PUBLIC (5 min)

Aucun public

PAROLE À LA DIRECTION (20 min)

5. Organisation scolaire

L'an prochain, il y aura 12 groupes réguliers et 2 d'adaptation scolaire donc un groupe de moins que cette année. Mme Huard a demandé une classe multi-niveau 5 et 6ième année. Ceci permettrait aussi l'intégration des élèves Hamac car les ratios des classes de 5 et 6ième seront plus bas ce qui leur laisse une chance d'intégrer le régulier avant le secondaire. L'éducation spécialisée cumule 55 heures au total séparées en 2 postes.

Techno pédagogie = une demi-journée par semaine sera maintenue. Il y aura un local dédié pour les projets particuliers comme le panier d'enrichissement par exemple ou les élèves avec diagnostic de douance. Il y aura un TES ou un enseignement qui sera dans ce local.

6. Sondage aux élèves

Un questionnaire (CSBEE) aux élèves est proposé au CÉ. Il s'agit d'un questionnaire développé dans le cadre d'un projet de recherche de l'Université de Montréal (François Bohan). Le CÉ est d'accord pour utiliser ce questionnaire qui sera administré aux élèves d'ici le 30 mai.

PAROLE À LA TECHNICIENNE DU SDG (20 min) ;

7. Règles de fonctionnement interne ; sera remis au prochain CÉ car Mme Crevier est absente

8. Traiteur ; 2 choix sont possibles

- Innov Santé ; ces repas nous semblent moins santé de même que les breuvages.
- Les petits chefs ; les repas semblent être moins chauds

Le CÉ choisi d'adopter Les Petits Chefs comme traiteur pour un contrat d'un an.

PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ E PARENTS (10 min)

Aucun point

CRITERES DE SELECTION DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT (20 min)

Nous serons convoqués par Teams pour ce point car M. Sallio, président est absent.

Levée de l'assemblée à 19h49.

Marie-Michèle Nault, vice-présidente
Marie-Claude Huard, Directrice

